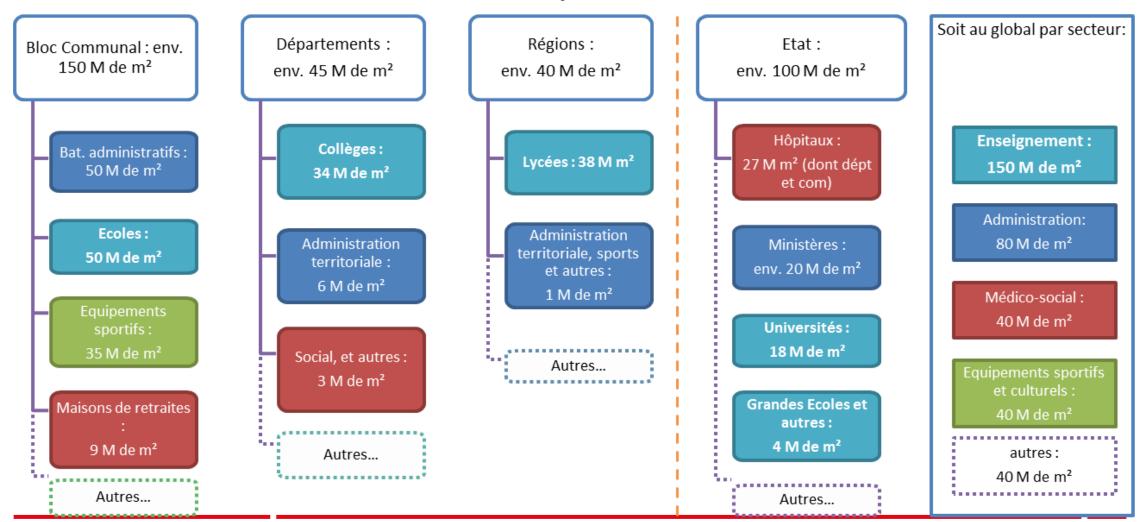


La rénovation énergétique du patrimoine des collectivités

FNCCR 12 décembre 2018

Les surfaces du tertiaire public

environ 350 millions de m² dont 280 millions m² pour les Collectivités Territoriales

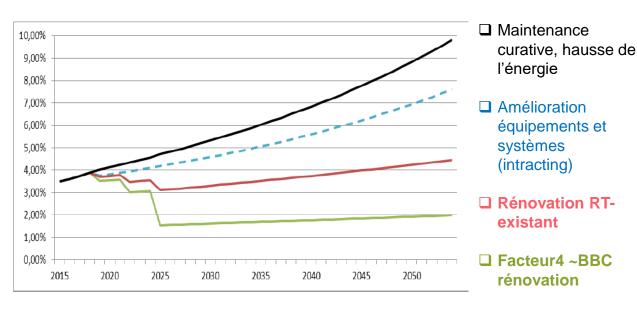




Chiffres clés du patrimoine des collectivités*

- □ 280 M de m², dont 150 pour le bloc local
- 250 kWh/m².an de consommation moyenne du parc public
- L'énergie représente **4,2 % du budget** de fonctionnement (10 % hors masse salariale)
- 76% de la facture énergétique provient des bâtiments des communes et 18% de l'éclairage public
- **50€/hab/an** de facture énergétique du patrimoine
- +10,5%, c'est l'augmentation de la part de l'énergie dans le budget des acteurs publics (2005-2012) pour une **baisse des** consommations de 9,3 %
- L'augmentation du prix des énergies et le vieillissement des installations ne peut qu'aggraver la situation.
- Le **coût de l'inaction** va croissant

Données en % des charges d'exploitation



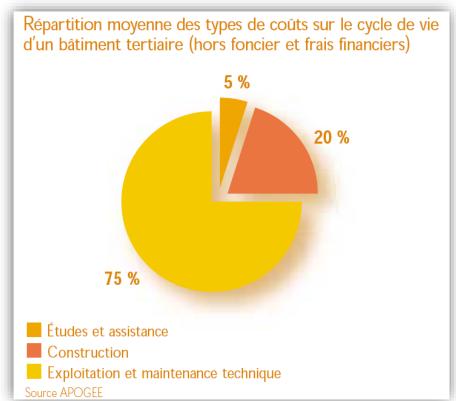
* Source : enquête énergie et patrimoine communal – ADEME – 2012



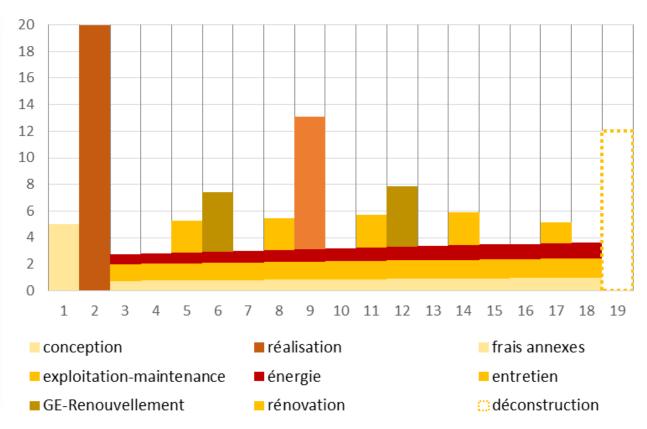
Intégrer le coût global

Changer de paradigme dans l'approche des projets

L'exploitation-maintenance représente les 3/4 du coût d'un immeuble.



coût global cycle de vie



Des charges de fonctionnement estimées à 14% par an du coût de l'investissement,



Le Grand Plan d'Investissement

un volet rénovation énergétique des bâtiments des collectivités

ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE





Dans le cadre du **Grand Plan d'Investissement**, 3 milliards d'euros sont mobilisés spécifiquement pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics et supporter les collectivités territoriales dans leurs projets de rénovation. – dont 2,5 Md€ par le biais de la CDC.

UNE NOUVELLE ENVELOPPE DE 3 MD€

pour financer la rénovation thermique et l'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités territoriales

500 M€

Dotation de l'État aux collectivités territoriales (DSIL*)

2 MD€

Enveloppe de prêts sur Fonds d'épargne

500 M€

Investissements en fonds propres



*: Dotation de Soutien à l'Investissement Local – subventions gérées par les préfets de région Source : Le Grand Plan d'Investissement 2018-2022 – Rapport au premier ministre (septembre 2017)



L'accompagnement de la Banque des Territoires

pour le financement de la rénovation patrimoniale

